L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 1er JUIN 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LEREE, PROPRIÉTAIRES-GÉRANTS.

PRIX DES ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10; par semaine, 20c par échantillon, 6c
Prix d'un exemplaire, 5 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $6; par semaine, 25c.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces insérées, placées à leur de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 la ligne pour la première insertion, et 75 CENTS la ligne pour chaque insertion subséquente.
Les annonces insérées de la page éditoriale paieront $1 50 la ligne pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles à chaque insertion.
Les annonces en noir, dans la page éditoriale, paieront $2 50 la ligne par ligne.
Les personnes faisant régulièrement et ouvrant des annonces ouvertes, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, lui accorde qu'il leur convient avec elles; autrement comme cela, cet accompte ne dépasse pas 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents pour la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce terminée doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur sont transmis à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 1er JUIN.

☞ Pour la tête des nouvelles et documents arrivés dans notre page, ainsi que les extraits tous en dessous, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shériff—à 10½ heures, tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison No 152 rue du Camp.

Par C. E. Pariser—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, dans le Troisième District, rue Lafayette, entre Bruxel et Dauphine, avec une maison brique; un autre terrain, avec une maison bois, même District, donnant sur la rue Montagne et Pertin; un autre terrain, avec une maison, dans le Deuxième District, face à la rue du Quartier, entre Hire et Tonti. De plus, des meubles et des billets abandonnés à des créanciers.

Par C. E. Girardey & Co—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une maison bois, rue Fulton, Quatrième District. Deux maisons en briques, à trois étages, derrière les dits magasins et face à la rue South Market.

Par A. Fisher—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, magasin de prix, en briques, à trois étages et double, No 92 de la rue de la Douane, entre la rue de Chartres et la Terrasse de la Douane.

Par R. Gutmuth—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un lot de terre au Bayboug Tremé, à un demi lieue du Marché, ayant une bonne maison, face à la rue d'Orléans. Aussi, deux maisons bien situées sur la rue Villeret, entre Dumaine et Ste Anne. Aussi, à 10 heures du matin, rue Jefferson, le contenu d'une forge, les outils, vieilles tables, scier et un lot de chaînes.

Par Walton & Donlon—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, cinq terrains à Carrollton, sur la rue Jackson, et cinq actions de la compagnie du chemin de fer Jackson.

Par G. de Pelsal—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une excellente résidence No 291, rue Bourbon (entre Pole Bagatelle) près des chars de la rue Dauphine. Aussi, une magnifique résidence de campagne dans la paroisse de Jefferson, à un mille et demi de la ville à Carrollton, bien connue sous le nom de Victoria Romain. Aussi, une excellente maison double, en briques. No 97 du Passage de la Bourse.

Par Palfrey et Mill—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, cette riche collection d'objets de l'Exposition des rues Royale et Hôpital, et la magnifique maison en briques rue du Canal, occupé par Mme Dupuy.

Par Montgomery, Bros et Co—à leur salle d'encan 21 rue Royale, de beaux meubles, tableaux, glaces, lustres de cristal, etc. Et aux ventes de Pr. Liser, rue Gravier élégants chevaux, équipelles, beaux chevaux de montures, mulets, voitures italiennes, buggies, wagons, etc.

Par E. Roger et Co—à leur salle d'encan, vente sans réserve du bétail, volailles, fouge fait de saison, chemises, chapeaux et mes de voyage. Aussi, une chaise de soie élastique avariée.

Par Henin, Bleiken & Co—à leur salle d'encan 21 rue de Chartres, tableaux, meubles, broderies, habillements, chapeaux, articles en peil de.

Par Hewes, Bleiken & Co—à la rue de Chartres, marchandises sèches étrangères et américaines, habillements, bottes et souliers.

Par H. Spiro & Co—au No 36 de la rue des Magasins, à côté de l'hôtel St James, marchandises sèches, chapeaux, perruques, &c.

Par D. E. Murphy—au No 67 de la rue des Magasins, lampes à huile de charbon, marbre, réfrigérateurs, chemises, &c.; véritables capotes françaises, couteaux et fourchettes de table, couteaux à dessert, couteaux à découper, abandonnés, &c.

Par J. P. Boisson—aux Nos 48 et 51 de la rue Gravier, gravures, liqueurs, &c.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Brunet Turpin, 93 Vieille Levée

ATTENTION!!

☞ Le Shériff procèdera aujourd'hui, à 10 heures et demie A. M., sur les Bancs, à l'adjudication de tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison située au No 152, rue du Camp.

Terrains à Carrollton et Actions du Chemin de Fer, à Pomeau.

MM. J. B. WALTON & DESLONDE vendront, 24, jeudi, à 1 heure, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, pour le compte de la succession de Carlisle Bowen—

Cinq Terrains, dans la ville de Carrollton, sur la rue Jackson, entre les rues Freret et Claiborne, et cinq actions du fond capital de New Orleans Jackson and Great Northern Rail Road.

Pour les conditions, voir l'annonce.

Magnifiques Propriétés à vendre à Pomeau. — MM. Palfrey & Mill encanteurs, vendront, samedi, 1 juin, à 12 heures, en séance publique qui est à tirer, les soigneux des rues Royale et Hôpital, et ce splendide magasin occupé maintenant par Mme Olympe, rue de Carrollton, No 1864. Mêmes dimanche entre vente sur représentation qui doivent immédiatement leur fonds. Les propriétés dont il est question sont de ne peut mieux situées et demandé de gros revenus. Pour plus amples renseignements, consulter l'annonce à la colonne des ventes.

☞ MM. VINCENT & CO., encanteurs, vendent des marchandises sèches étrangères et américaines, des bottes, des souliers et d'excellente habillements, AUJOURD'HUI, à 10 heures de matin, dans leur salle d'encan, au No 66 de la rue de Chartres.

La Cause Perdue.—La quinzième livraison de la traduction de cet ouvrage vient de paraître au bureau de *La Renaissance Louisianaise*. Les nouveaux souscripteurs peuvent obtenir toutes les livraisons parues.

Secours pour les Inondés.—Nous avons reçu de la Res. Log. Bienaimé No 9, sous la juridiction de la Grande Loge de l'Etat de la Louisiane, par les mains du secrétaire F. Ribot, la somme de vingt piastres que nous ajoutons à notre troisième liste de souscription pour les victimes de l'inondation.

Souscription pour les Inondés. — Nous avons reçu hier entre les mains de M Bell, trésorier du comité de secours pour les inondés, la somme de Cent soixante-dix piastres, montant de la troisième liste de souscriptions ouverte dans nos bureaux.

Quete faite dans les Eglises Catholiques pour les Inondés.

PREMIERE LISTE.

Eglise Cathédrale	$104 00
Eglise de l'Archevêché	69 85
St-Augustin	122 15
Ste Anne	100 00
Ste-Rose	60 00
Assomption	40 00
St-Patrick	100 00
Ste Trinité	18 00
St Maurice	10 00
Chapelle des Ursulines	25 00
Chapelle Obstinaire	30 00
Immaculée Conception	150 85
Ste Thérèse	116 75
St Alphonse, Lafayette	214 85
Assomption, Lafayette	150 45
N. D. de Bon Secours, Lafayette	72 80
Carrollton	30 00
Donaldsonville	29 20
Bâtons-Rouge	136 00
Total	$1,579 95

La *Propagateur Catholique* aquel nous empruntons cette liste, nous apprend que la quête faite le soir de la grande solennité religieuse et musicale à la Cathédrale a produit une somme de $280 50 que M. le curé Chahon a versée entre les mains du trésorier du comité de secours.

Bal de souscription.—Les jeunes gens du Troisième District donnent un Bal de souscription, au profit d'une veuve, samedi soir, 8 juin, dans la Salle de la Loge de l'Etoile Polaire, au coin des rues Amour et Historie. Nous recommandons le comité des billets d'invitation qui nous ont été adressés.

Attaches a cercles pour le coton.—La supériorité des attaches à cercles, pour lier les balles de coton, paraît aujourd'hui universellement reconnue. Mais parmi les différentes attaches à boucles, il en est une qui est recommandée à l'attention des planteurs et des expéditeurs de coton par un grand nombre d'autorités compétentes, c'est celle qui est connue sous le titre de "Better Buckle Cotton Tie". On verra dans l'annonce de MM. Wm. A. Bell & Co, agents à la Nouvelle-Orléans, rue Natchez, No 41, pour la vente de ces attaches, un certificat signé par les représentants d'un grand nombre de presses à coton.

Chapellerie française.—On trouve des chapeaux français de pelo et de castor, d'une élégance de forme supérieure, chez M. Victor Boutroux, rue du Canal No 187. On fait aussi une commande dans le même établissement des chapeaux pour hommes, jeunes garçons et enfants.—Voyez l'annonce.

Parties pires au Lac.—Nous prévenons le public que le restaurant Rendre, agrandi et réparé, est toujours prêt, comme par le passé, à offrir aux promeneurs les vins les plus fins et la chère la plus exquise. Le restaurant Rendre a en réputation bien méritée. Nous le recommandons à l'attention du public.

Les Commandants militaires plus Radicaux que le Congrès.

Un des plus mauvais symptômes de cette époque essentiellement transitoire est la tendance de l'autorité militaire à prendre l'alarme au moindre bruit insolite, qui vient de la rue ou d'une réunion publique quelconque. En temps ordinaire, telle autorité s'y ferait attention. Des coups de poing échangés dans un meeting, ou ne suit au juste entre qui, des coups de pistolet tirés en l'air et un peu par tout le monde, comme l'a dit le général Swayne dans sa dernière circulaire, ne valent encore pas la peine qu'on s'en inquiète. Il y a eu des troubles à Richmond, et, à l'instant, le télégraphe répand cette nouvelle dans les Etats Unis, et, à l'instant après, les uns s'imaginent que les blancs attaquent les nègres, et les autres que les nègres attaquent les blancs, en vertu d'une conspiration générale qu'on suppose exister toujours et à la fois dans les deux partis. Alors on s'émeut de tous côtés dans le sens de ses sympathies; on interprète les dépêches de diverses manières; chacun y trouve la justification de ses craintes, bien plus, de ses doctrines, et l'autorité militaire, toute surprise de ce bruit qui lui arrive par la presse des quatre points cardinaux du pays, finit par ne plus savoir elle-même ce qui s'est passé sous ses propres yeux. C'est justement ce qui est advenu à Richmond et à Mobile; et ce qui pourra arriver dans toutes les villes du Sud où les deux populations agglomérées sont en présence l'une de l'autre.

A Richmond, le maire se croit obligé de faire une enquête solennelle sur des faits extraordinairement exagérés quant à leur importance, et l'enquête aboutit à la dénonciation d'un nègre et d'un blanc, coupables on ne sait pas précisément de quoi, et qui n'avaient peut être pas fait autre chose que de rendre les coups de poing qu'on leur avait donnés. Ailleurs, à Danville, autre cité de la Virginie, les nègres ont eu la singulière idée d'attaquer les soldats employés dans les pompes funèbres par l'autorité fédérale. Mais comme cela s'est passé en famille, c'est à dire entre nègres et fédéraux, il est probable que cette bagarre d'un nouveau genre n'aura pas un grand retentissement. Le général Schofield qui commande en Virginie, s'est cru toutefois obligé d'avoir recours à des mesures extrêmes dont le premier tort sera de faire croire que la Virginie est livrée à des passions implacables et que la répression de ces passions exige un gouvernement d'exception, une législation spéciale et l'emploi de forces militaires pour en assurer l'exécution.

C'est trop de sollicitude, en vérité, et l'on augurait mieux du général Schofield qui s'était fait une bonne réputation d'homme politique en Virginie. Les tribunaux additionnels qu'il vient d'établir dominent de beaucoup la gravité des événements qui ont eu lieu dans cet Etat. Il eut mieux valu regarder ces événements pour ce qu'ils sont en réalité, des événements sans importance. Ces petits désordres sont la conséquence naturelle de la révolution accomplie dans le Sud. D'un côté, des affranchis cherchant toutes les occasions possibles de se prouver à eux mêmes qu'ils sont bien libres et bien les égaux de tout le monde, de l'autre une ancienne population d'hommes libres, de citoyens américains qui ne peuvent point se laisser offenser par la race affranchie. Si dans les désordres qui sont survenus, on eut pu découvrir des symptômes de résistance à l'ordre nouveau que le Congrès a voulu fonder, oh! alors ce serait différent et les précautions de toute sorte seraient bonnes à prendre. Mais en l'Etat, il n'est résulté! Les nègres trop heureux de leur nouvel état social, ne peuvent certes pas le changer contre un autre; ils appartiennent, corps et âmes au Congrès, et se feraient tuer, s'il le fallait, non pour en aidier les décrets mais pour les soutenir. L'ancienne population ne veut, en ancienne manière, revenir sur les faits accomplis. Nous ne croyons pas qu'il soit vraisemblable que le peuple ait pu oublier que l'ancien ordre de choses sera rétabli. Nous ignorons quelles grandeurs pourront sortir des ruines du passé pour la génération qui s'élève, mais les ruines elles mêmes ne se relèveront pas,—et quelles que soient les calamités qui les aient accompagnées, nul ne pense pour les faire cesser, à réclamer ce que la guerre et la révolution ont jeté bas. Nous croyons même que pour réprécenter exactement l'opinion du Sud, il faudrait ajouter: et quand même la réédification serait possible, nul ne le voudrait.

Le parti radical a donc tort de supposer toujours chez les habitants du Sud des complots contre les faits accomplis, et de voir dans les désordres qui éclatent, sur un point ou sur un autre, des symptômes de réaction contre tous ces faits. Dès lors, les mesures du genre de celles que vient de prendre le général Schofield sont inopportunes; elles seront nuisibles. Par ces tribunaux exceptionnels, le général Schofield met en suspicion la justice régulière, la justice libre, la justice de l'Etat. C'est comme s'il disait aux tribunaux ordinaires: je ne mêle de vous; vos décisions peuvent être insuffisantes; elles peuvent être injuges; vous pouvez rendre la justice simplement pour les uns et la refuser aux autres, sans violation apparente des formes du droit. Cette latitude vous rend suspects à mes yeux et mon devoir est de suppléer à l'impartialité qui vous manque, en vous donnant des correcteurs quand il vous arrivera d'être des traîtres.

Telle est, au juste, la signification de l'ordre du général Schofield. Nous le croyons inutile par les raisons toutes morales que nous avons données; mais il y a une raison supérieure à toutes et qui met au néant les précautions de général Schofield: c'est que depuis l'adoption du bill de l'autorité civile, il existe dans toute les Etats du Sud des tribunaux au petit pied qui veillent à ce que justice soit faite à la race affranchie. Des commissaires spéciaux la protègent, et tout membre de cette race qui se croit lésé dans son droit, dans sa personne ou dans ses biens, peut, si cela lui convient, avoir recours à leur juridiction particulière. Les commissaires sont jugent sans arrêtent et surprisonnent, ou renvoient devant les cours fédérales, s'ils le trouvent bon. Ces commissaires existent en Virginie comme ailleurs, et le général Schofield semble ignorer leur existence. Il en résulte que dans cet Etat, les habitants auront l'avantage d'une justice triple au lieu d'une, et deux de ces justices seront pour les affranchis. Il faut convenir que s'ils sont mal jugés ou insuffisamment protégés, ce ne sera pas la faute de l'autorité militaire.

Nous n'écrivons pas ces choses pour le général Schofield, qui, très certainement, ne lire pas, et qui, s'il les lisait, n'en serait pas ému; nous les écrivons pour d'autres qui ne les lirent pas davantage, mais qui, placés plus près de la vie publique, en tirent leur profit. Il est malheureusement vrai que ce que fait un commandant militaire est ordinairement imité par les autres, car il existe entre eux une très forte émulation dans leur désir de s'assurer les faveurs du Congrès. Or, le Congrès aimant les employés radicaux, il faut que ces employés affectent le radicalisme. Il y a, du reste, dans chaque Etat du Sud, plusieurs journaux radicaux parlant en maîtres. Ces journaux donnent des conseils d'abord et ensuite des ordres si on ne suit pas les conseils, et si leurs ordres ne sont pas obéis, ils menacent de les faire exécuter par les forces mêmes du parti. Mais ils n'en sont pas réduits tout à fait à ce dernier moyen, car l'autorité leur cède. L'autorité destitue la police et y place de nouveaux sujets dont le passé est inconnu. L'autorité craint les émeutes et, quand une émeute éclate, l'autorité s'efface pour ne pas se brouiller avec les comités radicaux.

Elle s'efface encore devant les Radicaux qui trouvent bon de porter des armes. Ce n'est pas nous qui avançons le fait; nous le trouvons dans le journal radical fondé et subventionné par le Congrès. Ce journal a publié en parlant de la procession aux flambeaux des républicains une page où: "le fait seul d'être préparé pour se protéger soit même a tenu les thugs en respect." Ainsi, d'après cela, nous devons croire que les nègres étaient armés, prêts à répondre dignement au moindre signe de démonstration hostile. Mais si le journal radical n'ignorait rien de cela, comment le maire Heath, qui avait mis toute sa police en campagne, et le général commandant qui avait des troupes sous la main, ne le savaient pas? Ou s'ils le savaient, comment ont ils souffert une aussi flagrante violation de la loi sur le port des armes cachées? On voit que nous sommes bien loin de gouvernement civil reconnu provisoirement par le Congrès lui-même et que les commandants militaires dépassent de beaucoup la limite des lois de reconstruction.

Encore une fête aux Fair Grounds.—Et cette fête sera une des plus belles qu'on ait jamais donnée. Cette qui aimant les exercices gymnastiques, compagnie, d'athlétiques doivent aller là. Cette qui aimant les choses enfantines, et trouvent le Lejeunes, feront bien ballon qui emportera dans les airs, l'intrépide Auguste Belsley et se fermer, enfin, ceux qui aiment à danser au son d'une grande musique y trouveront un orchestre complet et un bal dévisé par une lumière électrique splendide. Nous ne voulons rien dévoiler de ces merveilles que les trouvent de Belsley et de Zanfretta comptent exhiber dimanche prochain 2 juin, aux Fair Grounds. Seulement nous dirons qu'elles valent cent fois l'argent qu'il en coûte pour aller les voir.

Ascension de ballon.—Il y aura dimanche prochain une grande ascension de ballon et d'autres intéressantes exhibitions, dans l'lieu vaste sur l'Esplanade près de la rue Broad. L'entrée est libre, cependant on fera une bel offrir aux personnes les vies les plus fins en la chère la plus exquise. Le restaurant Rendre a en réputation bien méritée. Nous le recommandons à l'attention du public.

LA COMPAGNIE D'ALLEGE

DE

La Chambre de Commerce de St. Louis.

Nous trouvons dans le *Missouri Democrat* du 24 mai, un compte rendu d'une séance de la Chambre de commerce de St Louis, qui offre pour nous un vif intérêt en ce qu'il y a été question d'une des entreprises les plus utiles formées dernièrement dans notre ville.

M. Jeff Thompson, secrétaire de la compagnie d'allège et de sauvetage de la Nouvelle-Orléans, ayant été présenté à la chambre de commerce de St Louis par M. Adolphus Meier, président de cette chambre, a exposé l'objet que se propose sa compagnie, objet que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs. Il a fit des extraits de la brochure publiée à la Nouvelle-Orléans pour expliquer le caractère et la nature de l'entreprise et, dans un discours qui a été écouté avec une grande attention, il a exposé les avantages que présenterait pour la navigation du fleuve et pour le commerce de toute la vallée, la possibilité pour les bâtiments d'un fort tonnage de franchir la barre en toute saison. Il a annoncé qu'il se proposait de visiter Louisville, Cincinnati, Baltimore et même Boston, pour y solliciter le concours des capitalistes et des institutions financières de ces différentes villes. Sa proposition a été renvoyée au comité sur la navigation.

Le même jour, la même proposition était soumise au Bureau des Assurances de St-Louis qui la renvoyait également à un comité. Le rapport de ce comité ne s'est pas fait attendre, car dès le 24 mai, c'est-à-dire le lendemain, MM. Elliott et Green donnaient les conclusions que nous avons publiées hier, et dans lesquelles ils engagent les compagnies d'assurances de St-Louis, à souscrire des actions à la Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nouvelle-Orléans, chacune pour une somme égale à un demi pour cent de son capital. Ce résultat indique la confiance qu'inspire l'entreprise aux hommes d'affaires de St Louis. Il ne peut qu'encourager les capitalistes de notre propre ville, qui ne l'ont pas encore fait, à souscrire eux mêmes des actions à la compagnie dont il s'agit. On peut souscrire en s'adressant soit au bureau du trésorier rue Gravier No 198, soit en informant les agents autorisés: le général Dabney H. Maury, le capitaine Léon Frémaux ou R. Salaun, du nombre d'action désiré.

Collége Commercial de Dolbear.

Le collége commercial de Dolbear n'est plus seulement une institution louisianaise, c'est une institution du Sud tout entier, car chaque mois dans la classe des gradués nous voyons figurer les noms de jeunes gens envoyés de tous les Etats voisins pour recevoir dans ce célèbre établissement l'instruction commerciale si nécessaire à quiconque veut faire son chemin dans les différentes carrières qui s'ouvrent au choix des jeunes gens. Jeudi dernier, les vastes salles de l'institution avaient peine à contenir la foule brillante de dames et de messieurs qui étaient venus assister à l'intéressante cérémonie qui allait s'accomplir. M. Rufus Dolbear, président du collége, devait conférer les degrés à dix-neuf jeunes gens composant la classe des gradués.

La séance s'est ouverte par une allocution fort convenable de ce président qui a ensuite conféré les degrés aux jeunes gens dont les noms suivent:

Arthur B. Marr, de l'Arkansas,
Isaac T. Young, de la Louisiane,
J. W. Mayfield, de la Louisiane,
Isaac P. Hilliard, Texas,
O. N. Hubbard, du Mississipi,
E. T. Dunn, de la Louisiane,
A. J. Halsey, du Mississipi,
G. C. Thomas, du Texas,
W. A. Cade, de l'Alabama,
Caleb Sandel, de la Louisiane,
J. H. Gray, du Mississipi,
S. P. Hodnett, de la Virginie,
T. L. Cotten, du Mississipi,
R. A. Lathrop, de l'Alabama,
B. H. Baldwin, du Texas,
G. F. Horton, du Texas,
S. N. Sorrells, du Texas,
M. Row, de la Louisiane,
E. C. Easley, du Texas.

Après cette intéressante cérémonie l'honorable E. T. Merrick, ancien président de la Cour Suprême, a prononcé une adresse pleine d'excellents conseils aux jeunes gradués et aussi remarquable par la forme que par le fond. Enfin le jeune Arthur B. Marr, de l'Arkansas, dont le nom figure en tête de la liste des gradués, a prononcé un discours d'adieu qui a été fort applaudi et qui méritait de l'être. Cette charmante soirée laissera d'agréables souvenirs à tous ceux qui y ont assisté.

Nouvelles du Mexique.

M. Dupuy, ex-éditeur du *Courrier du Rio Grande*, arrivé hier de Matamoros par le steamer *Austin*, nous a obligeamment remis plusieurs journaux de la frontière, journaux où il est question des événements de Queretaro. C'est le 15 mai que la ville aurait été prise et Maximilien, Mejia et Castillo seraient tombés entre les mains des libéraux. Des correspondances prétendent même qu'ils ont déjà été fusillés. Mais par contre, un journal espagnol publié à Brownsville, le *Mexicano* du 24, nie de la manière la plus positive qu'il y ait rien de vrai dans ces nouvelles. Les éditeurs de cette feuille produisent à l'appui de leurs dénégations une lettre de Monterey du 20, écrite par un négociant qui leur inspire toute confiance et qui dément formellement tous les bruits qui ont cours. A Brownsville, de même qu'à Matamoros, les uns y croient, les autres non. Ce qu'il y a de certain, c'est que les nouvelles apportées par le steamer *Austin* sont celles dont le télégraphe a parlé il y a quatre jours. Elles ne confirment donc rien. En attendant, pour ne rien omettre de ce qui peut intéresser nos lecteurs, nous devons dire que le général Reynolds, qui commande à Brownsville, a reçu deux lettres lui annonçant la fin du siége de Queretaro et la prise de Maximilien par les troupes libérales; l'une de ces lettres est du conseil des Etats-Unis, M. B. Marshall, et l'autre est du commandant de Matamoros, Felipe B. Berriozabal. Mais la lettre du négociant de Monterey, insérée dans le *Mexicano*, est de quatre jours plus récente que toutes les apports publiés jusqu'ici sur les mêmes événements.

Nouvelles de Maratlan et de la Pax.

Nous trouvons dans le *Courrier de San Francisco* les nouvelles suivantes qui intéresseront surtout, mais tristement, les amis du fameux Gaston d'Artois:

L'IRRÉPRESSIBLE GASTON.

Nous avons des nouvelles de Gaston d'Artois. Un de nos amis nous écrit de La Paz (Basse Californie). à la date du 8 avril:

"Hier, une bande de vingt-cinq hommes est entrée en ville, se tirant sur la population. Son but était, dit on, de s'emparer de 20,000 dollars déposés chez l'agent de Wells & Fargo, et appartenant à la Compagnie de la mine Del Triunfo. A la tête de cette bande, se trouvait Gaston d'Artois, connu par ses exploits à bord du *Bacco*.

"Les habitants se sont bien défendus. Dix des bandits ont été faits prisonniers. Le *Saranac* est arrivé aujourd'hui."

Un honorable négociant de notre ville a reçu une autre lettre de La Paz dans laquelle on lui affirme que d'Artois est au nombre des prisonniers, qu'il a été jugé par un conseil de guerre, et condamné à être pendu.

Si cette nouvelle est vraie, il restera clairement démontré que l'aide de camp de Corona n'avait pas suffisamment médité le proverbe: "*Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse*."

LA VERSION DU "BULLETIN."

Voici comment le *Bulletin* rend compte des dernières événements de La Paz:

"La fameux Gaston d'Artois a reparu sur la scène, cette fois dans un rôle authentique de flibustier. Il a levé quelques troupes à San Antonio, dans la Basse Californie,—la plupart des mariniers mexicains et quelques Américains,—s'est emparé de deux pièces de campagne et a marché sur La Paz. Mais pendant ce temps le gouverneur Padrin et de rétablir Navarrette, que l'on considère comme étant en faveur de l'annexion.

"Le gouvernement avait été informé à temps. Chaque citoyen, marchand ou *ésprs*, s'armes comme il put, et quand l'ennemi arriva, vers huit heures du matin, le combat s'engagea avec vivacité et dura plusieurs heures dans les rues mêmes de La Paz. A la fin, la bande de d'Artois fut mise en déroute, et le grand coupable s'en fuit vers la montagne où il déploya le drapeau américain, pensant ainsi se mettre à l'abri. Mais Padrin le suivit et le fit prisonnier dans un défilé. Il fut condamné à mort. D'Artois devait être fusillé le lendemain de départ du steamer."

Voici maintenant des nouvelles de Vega, autre aventurier, mais Mexicain, ce qui, dans le pays, justifie tout projet séditieux en personnel:

Vega était à Mazatlan, où il se cachait sous un déguisement. Il se fiait encore qu'un parti en Sonora le proclamerait gouverneur. On dit qu'il est accompagné d'une jeune fille qu'il a enlevée à sa famille, ce qui prouverait que chez le jeune général les soucis de la politique n'excèdent pas les préoccupations plus douces de l'amour. Les nouvelles que Vega a emportées de San Francisco sont toutes enfantines quelques part dans les journaux, à l'exception de 700 cavaliers qu'il a dû abandonner à Panama.

La dépêche libérale de Mazatlan fait une véritable chanson aux importateurs. Si cela continue, ont-il n'aurait bientôt plus même assez d'argent pour s'enfuir de ce pays bas.

CONFIRMATION DU GÉNÉRAL M'DOWELL.

On se souvient d'un nommé John McCall, arrêté pour avoir profité des troubles séditieux après la mort du président Lincoln, et transporté à Alcatraz par ordre du général McDowell. Cet individu, depuis qu'il a recouvré la liberté, a intenté un procès en dommages-intérêts au général, et vient d'être condamné par le juge Deady à payer la somme de $25 dollars. Nous reviendrons sur cette décision, dont le compte pas moins de quatre colonnes du *Bulletin*.

(*Courrier de San Francisco.*)

L'enregistrement des Votants.

Nous donnons ci-dessous un tableau des opérations de l'enregistrement faites jusqu'à ce jour à la Nouvelle-Orléans ou plutôt dans la paroisse d'Orléans et dans les paroisses de la campagne, au nombre de trente et une. Ce tableau est fort instructif, attendu qu'il se compose non seulement des deux colonnes affichées aux enregistrés blancs et aux enregistrés noirs, mais encore d'une troisième colonne dénommée tous les votants de ces paroisses en 1860. Il y a aujourd'hui dans ces mêmes paroisses autant de votants blancs qu'il y en avait alors. Si quelque une neut monte à la guerre, ils doivent être remplacés et au-delà par les jeunes gens qui ont atteint dans l'intervalle l'âge de 21 ans. En conséquence les forces numériques se trouvent du côté de l'ancienne classe électorale, aussi bien dans les campagnes que dans les villes, et tous les blancs veulent et faire enregistrer, il est certain qu'ils conserveront partout dans cet Etat le contrôle des affaires publiques. Voici le tableau, même une seconde fois, la paroisse dans les retours ne sont pas encore connus.

	Blancs.	Noirs.	Votants en 1860.
Est Baton Rouge	1,000	1,855	1,700
Ouest Baton Rouge	1,000	1,800	1,800
Jefferson	2,000	2,027	1,800
Lafourche	1,000	1,800	1,800
Assomption	1,000	1,700	1,700
Ascension	1,000	1,800	1,800
St. Jean-Baptiste	1,000	1,800	1,800
Assomption	1,000	1,800	1,800
Concordia	1,000	1,800	1,800
Iberville	1,000	1,800	1,800
Ste Feliciane	1,000	1,800	1,800
Q et Feliciane	1,000	1,800	1,800
Natchitoches	1,000	1,800	1,800
Rapides	1,000	1,800	1,800
Ste Marie	1,000	1,800	1,800
Bossier	1,000	1,800	1,800
Avoyelles	1,000	1,800	1,800
Jackson	1,000	1,800	1,800
Caddo	1,000	1,800	1,800
De Soto	1,000	1,800	1,800
Claiborne	1,000	1,800	1,800
Bienville	1,000	1,800	1,800
Winn	1,000	1,800	1,800
St Landry	1,000	1,800	1,800
St Martin	1,000	1,800	1,800
Ste Martin	1,000	1,800	1,800
Morehouse	1,000	1,800	1,800
Caldwell	1,000	1,800	1,800
Orléans—			
Premier District	3,000	4,000	4,000
Deuxième District	3,000	4,000	4,000
Troisième District	3,000	4,000	4,000
Quatrième District	3,000	4,000	4,000
Rive Droite	3,000	4,000	4,000
Total	1,000	19,000	10,000

Nouvelles Européennes.

Le *Moniteur du Soir* annonce en ces termes la réunion de la Conférence de Londres:

"Ainsi que M. le ministre des affaires étrangères l'a annoncé dans la communication qu'il a faite le 3 mai au Sénat et au Corps législatif par ordre de l'Empereur, c'est sur l'invitation de S. M. le roi des Pays-Bas, agissant en qualité de souverain territorial, que les différentes cours ont été appelées à prendre part aux délibérations de la Conférence. Dans les négociations préparatoires, le gouvernement de l'Empereur, désirant ménager toutes les susceptibilités, a cédé le pas à l'égard et a laissé les puissances rechercher, de concert, les moyens les plus propres à assurer la consolidation de la paix générale. Les cabinets ont échangé leurs idées et sont tombés d'accord pour recommander, comme base de l'arrangement à intervenir, la situation du grand-duché, avec les conséquences que ce principe entraîne, et notamment avec l'évacuation de la forteresse par les troupes prussiennes. N'obéissant qu'à des idées de modération et de désintéressement, la France s'est rallié à ce programme, et a donné ainsi un gage de conciliation dont toute l'Europe lui saura gré. Les sentiments dont sont animées les puissances permettent d'espérer une solution favorable."

Le gouvernement vient d'accorder à une compagnie franco-anglaise l'autorisation d'établir un câble sous-marin entre Malte et Alexandrie, pour aller atterrir à l'île Saint Pierre, à l'entrée du golfe Saint-Laurent; il engagera de la Halifax, chef-lieu de la Nouvelle-Ecosse, et le territoire des Etats-Unis d'Amérique.

L'immersion de ce câble, construit d'après le système Allan, sera commencée, dit on, dès le mois de juin prochain.

On attend à la fin de mois, dans le port de Lisbonne, une forte escadre américaine sous les ordres de l'amiral Farragut.

On écrit de Saint Pétersbourg que par suite de la débâcle de la Néva, qui laisse la mer libre, l'escadre russe d'évolution, composée de quatre bâtiments cuirassés et de deux frégates à voyeur, a reçu l'ordre de faire ses dispositions et de se tenir prête à appareiller dans la seconde quinzaine de mai.

On assure que l'escadre russe se rendra à Brest et Cherbourg, et que les officiers qui en font partie recevront l'autorisation d'aller visiter l'Exposition universelle de Paris.

Le *Indépendance belge* publie le télégramme suivant:

Berlin, mardi 7 mai.

Le projet de loi qui ôte le ministre des finances à somie hier à la Chambre sera probablement discuté vendredi prochain. Il est question de la Luxembourg sera mise sur le tapis.

La Chambre ne serait pas provoquée jusqu'à la seconde lecture du projet de constitution, mais elles ne tiendrait que quelques séances.

Le journal l'*Italie*, du 7 mai, annonce que le ministre des finances signera prochainement le traité qui a été préparé relativement à la liquidation patrimoine ecclésiastique.

Le roi Victor-Emmanuel, voulant donner l'exemple de l'économie dans les temps de détresse financière, a déclaré qu'il ne quitterait la ville, vient de renoncer à quatre millions de francs sur sa dotation annuelle.

Dans une lettre publiée à M. Rattazzi, qui en a donné lecture à la Chambre des Députés, le roi, en annonçant cette résolution, exprime l'espérance que toutes les administrations seront vont son exemple.

On lit dans la *France*:

"Un important débat paraît devoir s'engager demain au Sénat sur un rapport de M. le prince de Hohenzollern.

"La question traitée dans ce rapport a été soulevée par une pétition de M. Wallon, qui signale la prochaine réunion des évêques à Rome comme ayant pour but de faire triompher des principes contraires aux maximes et aux libertés de l'Eglise de France, et qui appelle en conséquence, l'attention du gouvernement sur cette situation.

"M. Delangle, au nom de la commission, propose le renvoi de la pétition à M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes.

"Un débat de cette nature emprunte naturellement un regain d'à propos et d'actualité remarquable procurant général une importance particulière. D'autre part, il est évident que le gouvernement, en ce moment, de nature de provoquer l'intervention des éléments préjugés qui siègent dans la haute Assemblée.

On écrit de Perth au *Mémorial diplomatique* qu'on s'attend d'un jour à l'autre à la présentation d'un projet de loi ayant pour objet de régler la liberté des cultes et l'émancipation des israélites.

On sait qu'en 1849 cette question n'avait pas été réglée.

Néanmoins, 400,000 israélites existent en Angleterre, et 13,000 ont figuré dans l'armée régulièrement à diverses fois depuis les luttes de 1848.

La *Gazette officielle* du gouvernement de Volynie (Russie) annonce que le gouvernement russe a gracié tous les Français déportés en Sibérie pour avoir pris part à l'insurrection polonaise. Ils seront immédiatement transportés en France, et c'est le gouvernement russe qui doit fournir les frais de voyage.

L'*Indépendance belge* dit que les ambassadeurs de Russie à Constantinople viennent de renouveler auprès du grand-vizir la démarche qu'ils avaient faite précédemment, de concert avec trois ou quatre autres de leurs collègues, dans le but de faire cesser les host